
RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Musées – Programme d'actions 2013 : demande de subvention.

Mesdames, Messieurs,

Pour 2013, les musées de Châtelleraut proposent la programmation des actions suivantes :

- dans le prolongement de la manifestation organisée par la CAPC « Manu 2013 », une exposition sur le savoir-faire des ouvriers de la Manufacture d'armes de Châtelleraut se tiendra au musée Auto Moto Vélo du 24 août au 31 décembre 2013,

- l'acquisition de prototypes et maquettes Heuliez réalisée en 2012 fait l'objet d'une présentation exceptionnelle au sein des collections du Musée à partir du 3 avril 2013. Cette présentation est enrichie du prêt par le musée de Bressuire de dessins du bureau de style Heuliez.

Dans le cadre de la programmation muséale 2013, la Direction Régionale des Affaires Culturelles propose de soutenir ces expositions sur le budget 2013 du ministère de la culture et de la communication à hauteur de 4 000 € .

* * * * *

VU l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n° 6 du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau, notamment les musées de Châtelleraut,

CONSIDERANT l'intérêt de la programmation muséale proposée en 2013,

Le bureau ayant délibéré, décide :

- de solliciter l'aide financière de l'Etat conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 10 juin 2013

n° 13

page 2/2

Opération	Dépenses € T.T.C.	Recettes €
Présentation « Heuliez »	Intervention techniciens 500	Autofinancement CAPC 28 000
	Muséographie et matériel muséographique 5 000	Etat (DRAC) 4 000
Exposition « Le maître, le compagnon et l'élève. Savoir-faire à la Manufacture d'Armes de Châtelleraut. »	Matériel muséographique 13 000	
	Communication 10 500	
	Frais divers 1 000	
	Droits de reproduction/images 2 000	
TOTAL	32 000	32 000

- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 17/06/2013, n° 4377
Publié au siège de la CAPC, le 17/06/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER